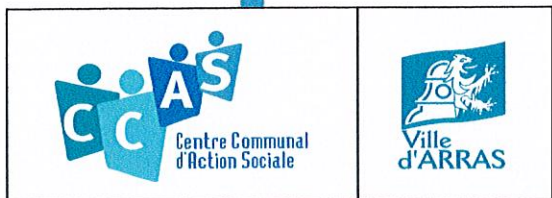


Arras le 20 mars 2023



Service : Pôle Seniors
Affaire suivie par : Emilie MOCQUANT
☎ : 03.21.50.50.10

Objet : Reconstitution du Plan d'Alerte et d'Urgence
Communal

Madame, Monsieur,

Soucieux d'apporter l'attention nécessaire à l'ensemble des aînés de la ville dans le cadre du soutien et de l'accompagnement des personnes fragiles durant les périodes sensibles, j'ai souhaité revenir vers vous afin de permettre de vous faire connaître auprès des services de la ville.

Il s'agit donc d'actualiser le fichier des personnes dans le cadre du Plan d'Alerte et d'Urgence Communal. Il permet, lors d'évènements exceptionnels, tels que la canicule ou une crise sanitaire, d'être contacté par les services de la ville et du CCAS.

Quelles que soient les raisons qui vous amènent à vous inscrire sur un fichier (santé, éloignement de vos proches, etc...), l'inscription ne constitue aucun engagement ou obligation de votre part. Les services seront simplement amenés à prendre attache auprès de vous pour identifier vos éventuels besoins.

Si vous le souhaitez, il vous suffit de compléter le formulaire d'inscription ci-joint et de le retourner à l'adresse indiquée ci-dessous :

**Centre Communal d'Action Sociale « Plan d'Alerte et d'Urgence Communal en cas de risques exceptionnels » 62 rue des Trois Visages 62022 ARRAS Cedex –
☎. 03.21.50.50.10 ou par mail : ccas@ville-arras.fr**

Le Centre Communal d'Action Sociale et moi-même restons bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez souhaiter.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Avec toutes les équipes nous sommes disponibles et à votre service.

Le Président du CCAS

Frédéric Leturque
Frédéric LETURQUE